

QUALIFICATION LIGUE - PROMOTION MID AMATEUR MESSIEURS

9 & 10 mai 2020 – Saint Clair (07)
Qualification pour la Promotion Mid Amateur Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes qui sont descendues de la division 4 l'an dernier : Pas de club en 2019.
- L'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 12 juin 1990 (date identique à celle de la Promotion).

Forme de jeu

Nombre d'équipes entre 12 et 20

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 21 et 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 24 avril 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 1 mai 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale.

